

Rendez-vous citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

#40 • MARS 2025

Prix de l'Excellence
La jeunesse en l'èr

Politique de l'eau
50 ans d'aménagements

Social
Nouvelle aide
au pouvoir d'achat

Cyclone Garance

LE DÉPARTEMENT AU CHEVET DE LA RÉUNION

À RETROUVER

le supplément **SPÉCIAL "COMPÉTENCES"** de votre Département



SOCIAL



DÉVELOPPEMENT
HUMAIN



AGRICULTURE



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



COOPÉRATION
RÉGIONALE



MODERNISATION
DE L'ACTION
PUBLIQUE

PLUS D'1,350 MILLIARD POUR LES RÉUNIONNAIS ET LEUR TERRITOIRE

Le Département poursuit la réalisation de son Plan de mandature 2021-2028 au service de la population et du territoire réunionnais.

Budget global 2025

1 350 678 300€

Protection de l'Enfance/Famille
430 M€

Personnes âgées/ personnes handicapées
168,7 M€

Sécurité incendie
77 M€

Insertion/Emploi
45,8 M€

Amélioration de l'habitat
25 M€

Éducation
51 M€

Culture
21 M€

Agriculture/Eau
41,6 M€

Environnement/ Tourisme
27 M€

Routes/ Aménagement
41,6 M€

Coopération régionale
719 000 €

Le Département, tous les jours à vos côtés

ÉDITORIAL



Alors que La Réunion a été durement impactée par le cyclone tropical Garance, je voudrais adresser mes plus sincères condoléances aux familles des victimes et exprimer notre solidarité et notre soutien à tous les sinistrés, en réaffirmant l'engagement du Département à leurs côtés.

Le Département étant la collectivité de référence en matière agricole et rurale, j'ai une pensée particulière pour le monde agricole, passé de l'euphorie suscitée par le rayonnement de notre excellence au Salon international de l'agriculture de Paris, à la détresse légitime engendrée par les pertes considérables subies par toutes les filières.

Il est essentiel pour le Département d'aider le monde agricole à se relever, comme il est important pour nous d'accompagner le développement d'une agriculture durable et résiliente pour les prochaines décennies afin de tendre vers la souveraineté alimentaire.

Nous sommes au rendez-vous du défi de l'urgence et celui de la clairvoyance. À ce titre, nous consacrons près de 50 millions d'euros chaque année à ce secteur, avec des interventions très larges (foncier agricole, aides économiques, irrigation, promotion de la production locale, aides d'urgences en cas de catastrophes naturelles).

Il est tout aussi essentiel pour le Département de répondre avec force et détermination à la détresse sociale provoquée par ce terrible événement. Très rapidement, nous avons mobilisé tous nos moyens afin de venir en aide aux familles fragilisées, notamment à travers le chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire et hygiène, l'action de nos travailleurs sociaux dont je salue le professionnalisme et le dévouement, ou encore le dispositif d'amélioration de l'habitat destiné à venir en aide aux personnes les plus durement touchées.

Le retour à la normale, le plus rapide possible, nécessitait également une mobilisation immédiate sur les infrastructures départementales, notamment nos routes qui ont été déblayées et réparées, ainsi que les collèges, remis en état pour permettre la rentrée de nos collégiens dans de bonnes conditions.

Cette catastrophe climatique pose avec acuité la question de l'adaptation de notre territoire aux défis du changement climatique et de notre capacité à réagir face à de telles catastrophes.

Le passé et le présent montrent fort heureusement que La Réunion et les Réunionnais possèdent une capacité de résilience hors du commun, qui nous permet de faire face aux pires événements, grâce à la solidarité et au sens de l'unité réunionnaise qui s'est exprimé de façon exemplaire ces dernières semaines.

La solidarité est la marque du génie réunionnais. Le Département s'attache à préserver et à encourager cette force de résilience et de bienveillance. Nous poursuivons notre engagement en ce sens en 2025, à travers un budget départemental de 1,35 milliard d'euros, qui nous permettra d'aider notre île à panser les plaies laissées par Garance, tout en continuant à mettre en œuvre les 10 ambitions de notre plan de mandature.

Cyrille Melchior.

Président du Conseil départemental

SOMMAIRE



DOSSIER

7-9

Le Département mobilisé suite au passage du cyclone Garance



AGRICULTURE

10-11

36 producteurs rayonnent au Salon international de l'agriculture



ENVIRONNEMENT

16

Le Maïdo a son nouveau belvédère



PORTRAIT

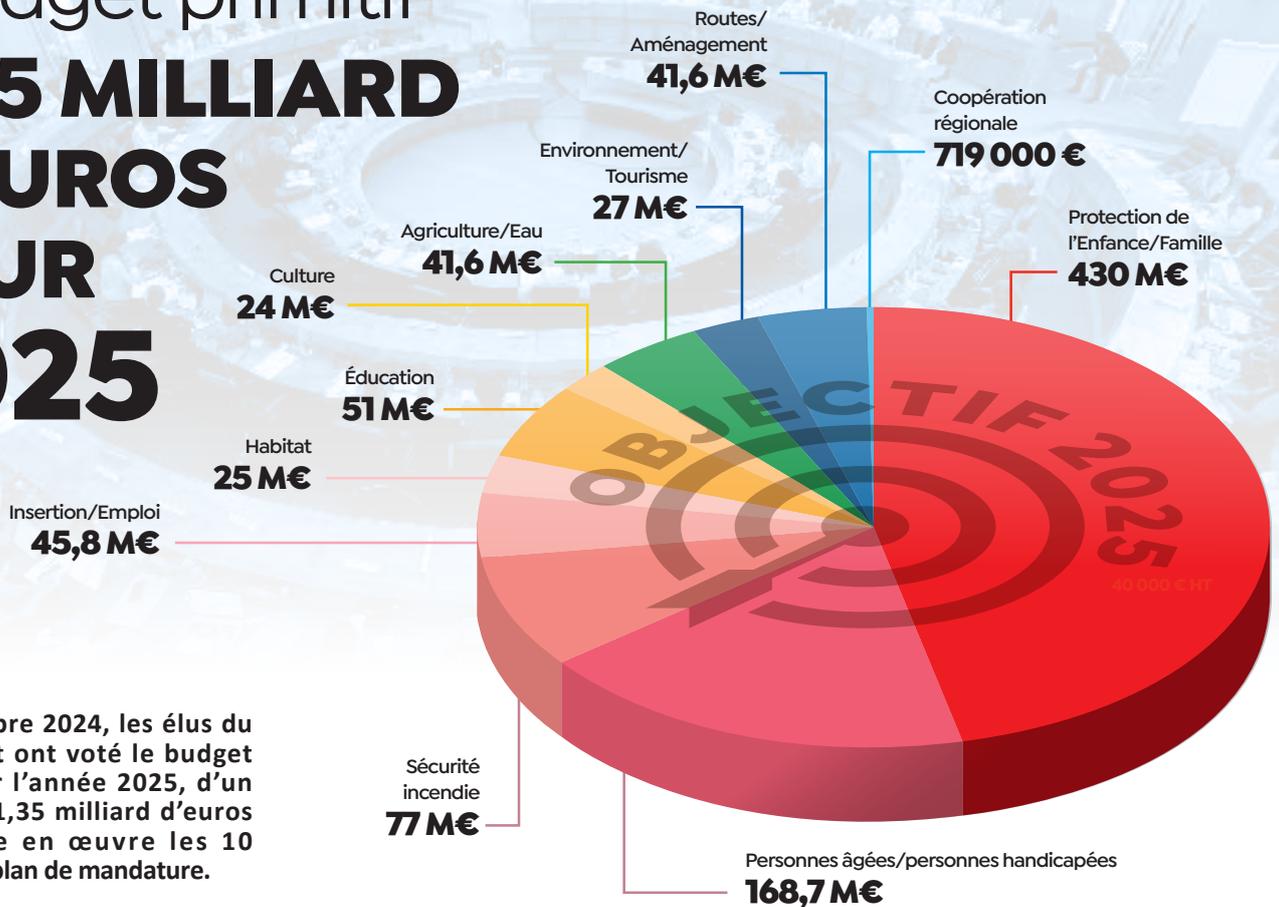
20

Rencontre avec Juline Turpin, Présidente du Conseil départemental des jeunes





Budget primitif 1,35 MILLIARD D'EUROS POUR 2025



Le 18 décembre 2024, les élus du Département ont voté le budget primitif pour l'année 2025, d'un montant de 1,35 milliard d'euros pour mettre en œuvre les 10 ambitions du plan de mandature.

La Collectivité dispose d'un budget jusqu'à présent maîtrisé grâce à une gestion attentive des finances malgré les contraintes financières liées entre autres au contexte.

Ce budget offensif et solidaire se veut malgré tout être prudent, comme l'a souligné le Président du Département, Cyrille Melchior.

"2025 sera une année particulièrement difficile en raison du contexte politique que traverse le pays. Malgré tout, en matière d'urgence sociale, les efforts seront maintenus. Quand on a en charge l'accompagnement des plus vulnérables, nous devons répon-

dre présents et être au rendez-vous. Nous allons continuer à soutenir les familles en difficultés et à accomplir toutes nos missions obligatoires".

Antenne du Département à Paris Un espace de coworking en plein cœur de la capitale

Le 27 février dernier, le Département a inauguré un espace de coworking à son antenne de Paris. Une inauguration qui s'est déroulée en présence de Camille Clain, vice-Présidente du Département, et de la Conseillère départementale Églantine Victorine.

C'est en plein cœur de Paris que les Réunionnais bénéficient désormais d'un espace coworking situé au premier étage des bureaux de l'antenne du Département à Paris, au 21 rue du Renard. La décoration très moderne est conçue avec des matériaux et créations d'artisans Réunionnais. "En plus d'offrir des installations innovantes et adaptées, cet espace de travail convivial favorise la créativité et le développement de projets. Un lieu destiné à soutenir les étudiants, les entrepreneurs et les professionnels", a précisé Camille Clain.

Une continuité dans la vocation de l'Antenne d'être un espace de proximité et de solidarité pour les malades réunionnais hospitalisés et leur famille. L'espace coworking vient compléter la boutique inaugurée en 2024 qui propose une vitrine de l'artisanat et du savoir faire local.



Si vous voulez profiter de l'espace coworking rendez-vous sur le noutkazcoworking.com/nout-kaz-coworking

Visite de François Bayrou à La Réunion

CYRILLE MELCHIOR POUR UN RENFORCEMENT DES MOYENS DU SDIS

Le Premier ministre François Bayrou était de passage à La Réunion le 31 décembre dernier, suite à sa visite à Mayotte pour constater les dégâts causés par le cyclone Chido. Le Chef du gouvernement a présenté son plan « Mayotte Debout », l'occasion pour le Président du Département, Cyrille Melchior, de défendre un renforcement des moyens du SDIS974.

“Nous voulons contribuer à l’effort de construction sur de nouvelles bases. Le Département dispose des moyens de secours comme le SDIS. Mais ces moyens doivent être renforcés par l’Etat pour que le SDIS puisse être en capacité d’assurer ses missions à La Réunion et se projeter ensuite à Mayotte. Nous sommes favorables à la création de programmes spécifiques de résilience et d’autonomie pour les territoires exposés aux catastrophes naturelles notamment dans les DOM”, a expliqué Cyrille Melchior devant un Chef du gouvernement à l’écoute.

François Bayrou a pour sa part salué l'élan de solidarité à l'échelle locale et nationale, particulièrement le soutien du Département de La Réunion (voir encadré). Il a par ailleurs indiqué « qu'il ne serait pas logique de transférer les difficultés de la situation post cyclone Chido à La Réunion ». Il a assuré que c'est l'Etat qui prendra une part importante dans la reconstruction de Mayotte.

Le Premier Ministre a ensuite visité le Centre opérationnel zonal (COZ) et la Plateforme d'intervention régionale de l'Océan indien de la Croix Rouge (PIROI).



SOLIDARITÉ MAYOTTE

Le Département de La Réunion s'est mobilisé pour répondre aux besoins prioritaires en débloquant une aide d'urgence de 250 000 euros. La Collectivité a aussi pris l'initiative de mettre en place une collecte de fonds auprès des Départements de France qui a permis de réunir plus de 1, 75 millions d'euros. Enfin, un envoi de 3 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène a été réalisé en partenariat avec le groupe GBH.



Du côté des Thermes de Cilaos Des agents formés en hydrothérapie

Cinq agents des Thermes de Cilaos ont obtenu un certificat d'hydro-praticien avec mention à l'issue d'une formation aux thermes de Gréoux-les-Bains dans les Alpes-de-Haute-Provence en juin dernier. Une certification qui vient enrichir la qualité des services proposés aux usagers et aux curistes. En effet, l'impact ne s'est pas fait attendre puisque les agents diplômés ont rapidement pu appliquer leurs nouvelles compétences. Le Département illustre ainsi sa volonté de structurer et de valoriser les métiers exercés aux Thermes de Cilaos, avec l'accompagnement de la direction des ressources humaines de la Collectivité.



Solidarité

UNE CARTE MONÉTIQUE POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES



Le Département agit pour le pouvoir d'achat

Chèques CAPAH

En 2024, 8 600 personnes ont bénéficié de ce dispositif. Les chèques CAPAH (Chèque d'accompagnement personnalisé alimentation et hygiène) concernent les dépenses aussi bien dans le domaine de l'alimentaire que celui des produits d'hygiène (70 à 200 €).

Chèque Marmaille

Le chèque Marmaille est une aide financière de 70 à 100 € par mois versée aux familles les plus modeste pour le paiement des frais de garde du jeune enfant (de 0 à 6 ans). Cette aide est revalorisée à 250 € par mois pour les enfants porteurs de handicap. Cette aide individuelle directe a permis d'aider 6 500 bénéficiaires à payer les frais d'accueil en 2024.

Pass Loisirs et Pass Transport

Pour les personnes en situation de handicap, le Département favorise la pratique d'activités sportives, culturelles ou de loisirs, ainsi que les déplacements, avec le Pass loisirs (270 € par an), et le Pass transport (300 € par an). En 2024, on compte 20 900 bénéficiaires du Pass Loisirs et 152 000 bénéficiaires de Pass Transport.

Alors que la vie à La Réunion coûte de plus en plus chère, le Département a décidé de mettre en œuvre en 2025 un soutien renouvelé au pouvoir d'achat des plus modestes. Une nouvelle aide sous forme de carte monétique sera déployée d'ici la fin du 1^{er} semestre. Objectif : permettre aux Réunionnais de l'utiliser dans divers commerces en lien avec les besoins essentiels comme l'alimentation, l'hygiène et l'habillement.

Cette mesure bénéficiera aux personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, soit 36 % de la population réunionnaise, ce qui représente environ 100 000 personnes. Elles se verront adresser la carte monétique qui pourra être utilisée auprès de tous les commerçants.

“Ce dispositif s'adapte aux besoins des familles les plus fragiles en contribuant directement à améliorer leur pouvoir d'achat. Elle ne stigmatisera pas les bénéficiaires, et laisse une grande place à la liberté et à la responsabilité de chacun”, explique le Président du Département, Cyrille Melchior.

A plus long terme, l'objectif du Département est de moderniser et simplifier ses principales aides (chèque santé, chèque marmaille, Pass Loisirs, Pass Transport) en les intégrant à la carte monétique.

Chèque Santé

Les personnes âgées qui bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire avec participation financière, peuvent se voir accorder le Chèque Santé, une aide de 300 à 360 € par an, pour faciliter l'accès aux soins. En 2024, on compte 10 000 bénéficiaires du Chèque Santé.

Le R+ pour les personnes en insertion

Les bénéficiaires du RSA qui reprennent une activité peuvent obtenir une aide mensuelle en intégrant un “Parcours R +”. Le montant de l'aide varie de 90 à 575 € pour compenser la perte du RSA et d'aides au logement.



VOIR LA VIDÉO



Cyclone Garance 43 MILLIONS D'EUROS POUR ACCOMPAGNER LA RÉUNION

Familles sinistrées, routes et collèges endommagés, exploitations agricoles détruites... le Département est au chevet de La Réunion en mobilisant 43 millions d'euros pour faire face aux conséquences du cyclone Garance.

9,8 M€ pour l'urgence sociale

Aide alimentaire amplifiée pour les plus démunis



Les personnes sinistrées les plus démunies peuvent faire une demande de Chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire et hygiène (CAPAH), dont le montant varie entre 70 et 200 €. Des fonds supplémentaires ont aussi été alloués aux opérateurs de l'aide alimentaire.

Un dispositif exceptionnel pour la mise en sécurité de l'habitat diffus



La Collectivité a validé un dispositif exceptionnel visant à sécuriser les logements des personnes de 65 ans et plus et celles en situation de handicap (propriétaires occupants) sinistrées. Par ailleurs, un fonds d'aide d'urgence a été mis en place pour aider les familles en difficulté à racheter des équipements de première nécessité.

Le SDIS pleinement mobilisé



Les opérations du Service départemental d'incendie et de secours ont joué un rôle essentiel dans la gestion de de crise, en assurant des interventions d'urgence sur le terrain.

8,2 M€ pour le patrimoine départemental

Travaux dans les collèges pour assurer la rentrée



Une vingtaine de collèges ont bénéficié de travaux de réparation. Par ailleurs, le patrimoine départemental a également été endommagé et a fait l'objet de travaux spécifiques.

Les espaces naturels réhabilités



Les secteurs Nord et Est ont été très impactés, exigeant une fermeture de nombreux sentiers. Le Département et ses partenaires s'attèlent à la remise en état des voies et équipements ainsi qu'à la restauration des espaces naturels.

10 M€ pour les routes départementales



Les routes départementales ont été rapidement dégagées, mais des travaux conséquents restent nécessaires pour leur remise en état, sécuriser les axes et prévenir de futurs dégâts.

15 M€ pour la relance agricole

Le Département a mobilisé le dispositif d'aide à la relance des productions agricoles et a lancé le dispositif de réparation des chemins d'exploitation, dans l'attente de la mobilisation des dispositifs financiers de l'État. Les financements européens vont être mobilisés pour mettre en place une aide à la trésorerie, et financer la reconstitution du potentiel de production (bâtiments endommagés, serres, infrastructures, etc.).



L'État débloque 200 millions d'euros pour La Réunion « Le travail de coopération doit se renforcer »



Les 6 et 7 mars dernier, le ministre des Outre-mer, Manuel Valls est venu constater les dégâts causés, annonçant le débloqué par l'État de 200 millions d'euros pour La Réunion. Une annonce saluée par le Président Cyrille Melchior qui a tout de même indiqué que le Département serait « vigilant » sur les engagements pris. "Face à l'urgence, la coopération entre l'État, les collectivités et l'Europe doit se renforcer pour reconstruire et anticiper les défis futurs", a-t-il souligné.



Cyclone Garance **LE DÉPARTEMENT AU CHEVET DU MONDE AGRICOLE**

Le passage du cyclone Garance a été dévastateur pour l'agriculture réunionnaise déjà en crise compte tenu de la sécheresse qui frappait l'île depuis plusieurs mois. Selon la Chambre d'agriculture, le montant des dégâts et des pertes est évalué à plus de 150 millions d'euros, un montant considérable qui témoigne de l'ampleur de la catastrophe. L'agriculture réunionnaise, résiliente et déterminée, se relèvera. Et le Département l'accompagnera dans ce cheminement qui s'annonce long et difficile.

"Nous sommes dans le coma, suite au passage de Garance. Si vous ne nous aidez pas, nous allons mourir !" Ces mots d'un agriculteur de Salazie résument le désarroi du monde agricole réunionnais.

Le Département a été un des premiers à répondre à cet appel en annonçant 15 M€ d'aides : 9 M€ pour la trésorerie des agriculteurs, 3 M€ pour la réparation des infrastructures et 3 M€ pour la replantation et les semences (voir page ci-contre). L'État s'est engagé à lui engager à aligner son soutien et à accélérer les indemnisations.

Toutefois, face à l'ampleur des dégâts, le Département restera vigilant pour que les dispositifs financiers de l'État soient réellement mobilisés et surtout à la hauteur de l'enjeu. Il continuera également à suivre de près la mise en place de nouveaux dispositifs plus adaptés aux besoins unanimement reconnus, notamment pour la filière canne.

En complément, le Département a engagé une démarche auprès de l'Union européenne afin de mobiliser les crédits FEADER non utilisés par les régions de l'Hexagone, pour soutenir les agriculteurs réunionnais.



Le Département à l'écoute des agriculteurs

Suite au passage du cyclone Garance, le Département (élus et directions) s'est mobilisé pour venir à la rencontre des agriculteurs. Outre les visites de terrain, des rencontres ont été organisées durant le mois de mars dans les régions les plus impactées afin d'écouter le monde agricole et ajuster au mieux les dispositifs du Département.

Le 11 mars dernier, c'est à Salazie et à Bras-Panon, que les maires et Conseillers départementaux Sidoleine Papaya et Jeannick Atchapa sont allés à la rencontre des agriculteurs, en présence des présidents des associations agricoles, les agents de la Direction Agriculture et Eau et ceux du service Développement rural.

Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur les simplifications administratives possibles, et celles qui ne le sont pas. Un accord entre la CGSS et le Département pour la récupération d'informations va ainsi permettre d'accélérer la vérification de l'éligibilité à certains dispositifs.

Surtout, les échanges ont permis de rassurer le monde agricole sur l'implication pleine et entière du Conseil départemental dans la recherche de solutions pour œuvrer à une rapide reconstruction de la production locale.



LES AIDES DU DÉPARTEMENT À LA LOUPE

Aide à la relance des productions

- Renforcer la prise en compte des besoins d'urgence des élevages en portant à 2 000 € par exploitation le forfait destiné à financer les travaux de réparation et de mise en sécurité les plus urgents ;
- Augmenter l'aide à l'entretien des vergers (1 200 €/ha au lieu de 600 €/ha pour les communes reconnues en état de catastrophe naturelle pour les vents cycloniques) ;
- Renforcer le « pack immunité » pour les élevages (aide de 15 €/animal au lieu de 10 €/animal, destiné à financer des compléments nutritifs et vitaminiques pour les animaux stressés).



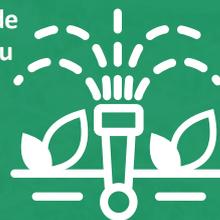
Dispositif de réparation des chemins d'exploitation

Suite aux fortes pluies, de nombreux chemins agricoles sont endommagés. Le dispositif cible prioritairement les secteurs les plus touchés et les chemins n'ayant jamais bénéficié de ce type d'aide.

Aide destinée à soutenir la trésorerie des exploitations

(fonds FEADER 2014 – 2022)

Une enveloppe est mobilisée au titre de l'activation de la mesure 23 « Restore » afin de verser une aide exceptionnelle à la trésorerie pour les exploitations justifiant d'une perte du potentiel de production d'au moins 30 % suite aux catastrophes climatiques (Belal, Garance).



Aide à la remise en état des outils de production

(Fonds FEADER 2023 – 2027)

L'activation de cette mesure apporte un soutien pour la reconstitution du potentiel de production, y compris sur les infrastructures après la survenue d'une catastrophe naturelle ou sanitaire. Cela concerne notamment les bâtiments endommagés, les serres et autres infrastructures de production. L'objectif étant de permettre un redémarrage rapide de l'activité agricole.

TOTAL 15 MILLIONS D'EUROS
d'aides d'urgence mobilisés par le Département



NOS AGRICULTEURS FONT BRI

Mission accomplie pour la délégation réunionnaise conduite par le Département, qui a donné vie au Village Réunion au Salon international de l'agriculture (SIA 2025) à Paris du 22 février au 2 mars derniers. Étendu sur 800m2, l'emplacement dédié à La Réunion, à l'entrée du Pavillon Outre-mer ne désemplissait pas.

36 EXPOSANTS font honneur à l'excellence réunionnais

Vanille, ananas, longanis, fruit de la passion et pitaya, confitures, miel, confiseries, épices, rhum, bière artisanale ou encore gâteaux lontan ont connu un vif succès auprès des visiteurs du SIA. La plupart des 36 exposants ont pu écouler leurs produits et/ou rempli leurs carnets de commandes.

En plus de la qualité des produits agricoles, les animations proposées quotidiennement par les partenaires constituaient aussi un attrait particulier pour le Village Réunion. Grâce à l'ambiance créole assurée par le groupe Trio Métiss, de nombreux visiteurs, notamment des Réunionnais résidant dans l'Hexagone, ont dansé le sega et le maloya. La gastronomie péi était aussi au rendez-vous avec les chefs Sébastien Catherine et Jacques Malet qui ont mis en avant les produits des exposants, au plus grand plaisir des gourmets.

L'inauguration du Village Réunion s'est déroulée en présence de Cyrille Melchior entouré des vice-Présidents Serge Hoareau, Camille Clain et Philippe Potin ainsi que de la Conseillère départementale Eglantine Victorine. *"Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux agriculteurs de La Réunion qui font face à des défis considérables, notamment les changements climatiques qui impactent durement le secteur. Malgré tout, l'énergie et la détermination du monde agricole restent intactes. Le Département croit en vous, vous accompagne et sera toujours à vos côtés pour soutenir le développement agricole de notre île"*, a souligné le Président du Département.





LLER LA RÉUNION À PARIS

Du géranium péi dans les parfums de Louis Vuitton

Parmi les événements ayant marqué l'édition 2025 du SIA, on citera la signature sur le stand du Département, d'une convention de partenariat entre, d'une part, l'illustre parfumeur-créditeur Jacques Cavalier, nez officiel de Louis Vuitton, première marque du Groupe LVMH, et d'autre part, Marie-Rose Séverin, présidente de la Coopérative agricole des huiles essentielles de Bourbon (CAHEB). L'accord pose un cadre juridique pour la plantation, la transformation et la création d'huiles essentielles à base de géranium et d'autres plantes à parfums comme le vétiver et la vanille.



3 questions à...

Serge Hoareau, vice-Président du Département délégué à l'agriculture

“Ce succès est une belle reconnaissance de l'excellence réunionnaise”

Quel est votre ressenti après le succès de l'édition 2025 du SIA ?

Une fois de plus, nous avons pu confirmer que le Village Réunion étendu sur 800m² de surface pour nos 36 exposants, est une étape incontournable pour les visiteurs du SIA. Nos produits étaient au rendez-vous aussi bien en quantité qu'en qualité. Le succès de cette nouvelle édition est une belle reconnaissance de l'excellence de l'agriculture réunionnaise que le Département continuera à soutenir et à accompagner.

Quels seraient les moments forts à retenir de ces 9 jours de salon ?

Ce qui est à retenir avant tout c'est le nombre de médailles obtenues. 55 pour La Réunion, ce n'est pas rien ! On s'améliore d'année en année. Mais nous avons aussi vécu les circonstances particulières dues au passage du cyclone Garance. Cela a entraîné pas mal d'inquiétudes chez nos exposants. Certains d'entre eux ont subi d'importants dégâts sur leurs exploitations. J'ai une pensée particulière pour ceux qui font face à ces épreuves et j'encourage les agriculteurs à ne pas baisser les bras dans l'accomplissement de leur noble mission.

Qu'est-ce qu'il y a à améliorer pour les prochaines éditions ?

On doit retenir quelques enseignements que l'on a découvert sur place. En effet, le Village Réunion était positionné à un endroit stratégique, à l'entrée du Pavillon Outre-mer. Malheureusement, cet emplacement n'a pas profité à tout le monde, notamment aux exposants situés en périphérie du village. Il y aura des réajustements à faire avec les organisateurs. Mais dans l'ensemble, le SIA 2025 était une belle réussite pour La Réunion. Le défi à relever pour les prochaines éditions, c'est de garder le haut niveau que nous avons atteint.





Camille Clain, vice-Présidente, participe à la cérémonie de dénomination du collège Capitaine Dimitile.

19/12/2024



26/12/2024

Cyrille Melchior reçoit la communauté juive pour célébrer en partage et en fraternité Hanoucca.



31/12/2024

Le Président du Département se rend au Consulat général de l'Inde pour rendre hommage à l'ancien Premier ministre Indien Manmohan Singh, décédé le 26 décembre.



14/01/2025

Face à la sécheresse, un point de livraison d'eau brute est installé à Salazie pour les agriculteurs (en présence de Gilles Hubert et de Sidoline Papaya).



27/01/2025

Les nouveaux locaux du service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de l'Entre-Deux sont inaugurés (en présence d'Augustine Romano, Camille Clain et Albert Gastrin).

Bruno Robert participe à la pose de la première pierre de la future épicerie sociale de Saint-Philippe, financée dans le cadre du Pacte de Solidarité Territoriale.



31/01/2025

Cyrille Melchior entouré de plusieurs Conseillers départementaux célèbre la nouvelle année du Serpent de Bois aux côtés de la diaspora chinoise à La Réunion.



06/02/2025

Le Président du Département réaffirme l'engagement de la Collectivité aux côtés de Trois-Bassins dans le cadre du PST.



19/02/2025

Le Salon international de l'agriculture de Paris se prépare. Les élus du Département se mobilisent aux côtés des producteurs (en présence de Serge Hoareau).



24/02/2025

La MGEN, l'ALEFPA et le Département unis pour la mise en œuvre du plan départemental 1 million d'arbres (en présence de Sabrina Tionohoué).



21/02/2025



25/02/2025

Cyrille Melchior et la sénatrice Viviane Malet rencontrent la ministre des Solidarités, Catherine Vautrin, pour évoquer les enjeux du bien vieillir à La Réunion.



19/03/2025

À l'occasion du 79^e anniversaire de la départementalisation, Cyrille Melchior reçoit l'Association des Maires Départementalistes présidée par Olivier Rivière, Maire de Saint-Philippe.



Partenariat Département-Communes **LES CHANTIERS « PST » À LA LOUPE**

Depuis 2018, le Département accompagne les 24 communes de l'île à travers le Pacte de Solidarité Territoriale (PST). Près de 197 millions d'euros ont ainsi été investis pour des travaux d'aménagement, des projets de transition écologique ou pour l'action au profit des plus vulnérables. Tour d'horizon de quelques projets.

Saint-André

Un boulodrome de compétition

Le site touristique du Colosse se devait d'avoir un boulodrome de compétition. C'est désormais chose faite puisque dans le cadre du PST 2, le boulodrome qui n'était plus aux normes a été totalement refait. Réfection de l'espace, aménagement d'un nouvel éclairage LED, de nouveaux sanitaires et des accès piétons permettent désormais de pointer ou de tirer dans des conditions optimales. Cet espace sportif peut désormais accueillir des compétitions départementales. Le montant total des travaux a été estimé à 1 million d'euros dont 800 000 euros pour le Département. Au total, dans le cadre du PST 2, l'enveloppe budgétaire contractualisée entre la Ville de Saint-André et le Département s'élève à 3,8 millions d'euros pour les investissements et 833 800 euros pour le volet social.



Sainte-Rose

Réaménagement de l'avenue Nelson Mandela

Dans la continuité des projets structurants du centre-ville de Sainte-Rose, il apparaissait nécessaire de réaménager l'Avenue Nelson Mandela, l'axe central de la commune qui offre l'accès à plusieurs infrastructures. Il s'agissait de faciliter et de sécuriser les déplacements en prolongeant et reliant divers aménagements pour créer une liaison cohérente entre les points remarquables de la ville. Les travaux entrepris ont permis une sécurisation de la chaussée pour les piétons, une meilleure évacuation des eaux de pluie et l'assainissement des eaux usées. Des espaces verts sur le thème « pays créole » sont venus agrémenter l'avenue. Ce projet a été financé par le Département via le PST 2 à hauteur d'1,2 million d'euros. Au total, Sainte-Rose a bénéficié de 2,2 millions d'euros au titre de l'investissement et 362 439 euros pour le volet social.

Cilaos

Des travaux de voirie pour améliorer le confort des usagers

Dans le cadre de l'amélioration du confort routier pour les usagers des voiries communales, la mairie de Cilaos a entrepris des travaux routiers qui ont concernés les chemins Morel, de la Vigne, Gonther, la Mare, Brûlé Marron et Corbeille d'or. Ces aménagements avaient aussi pour objectif de régler la problématique des chemins de terre pour mieux desservir le milieu rural et agricole. Le Département a financé le projet à hauteur de 1,7 million d'euros. Le budget global du PST 2 en faveur de Cilaos s'élève à 2,2 millions d'euros pour l'investissement et de 319 000 euros pour les actions sociales.





VOIR LA VIDÉO



AMÉNAGEMENT



Aménagements hydrauliques POUR UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

Comment répartir de manière équitable la ressource en eau pour les Réunionnais mais aussi pour les agriculteurs du département ? C'est l'enjeu de la politique d'aménagement et de développement équilibré des micro-régions mise en place par le Conseil Départemental depuis plus de 50 ans.

C'est en 1966 que les premiers aménagements structurants départementaux voient le jour avec les travaux du Bras de la Plaine, suivis de ceux du Bras de Cilaos, en 1980, afin de sécuriser l'approvisionnement en eau de la micro-région Sud. Une étape décisive est franchie en 2014 – 2015 avec l'interconnexion de ces deux infrastructures, permettant de sécuriser le réseau d'irrigation.

Face aux difficultés d'approvisionnement en eau de la micro-région Ouest, fortement déficitaire, la Collectivité

décide dans les années 80 de porter le projet d'Irrigation du Littoral Ouest (ILO), un chantier titanesque ayant exigé une ingénierie particulièrement pointue et permis un réel développement de la zone Ouest (voir encadré).

L'Est n'est pas en reste puisqu'en 1960, des travaux sont lancés à Champ-Borne par l'État pour la construction d'infrastructures d'irrigation. Enfin, depuis plusieurs années, le Département travaille sur la mise en œuvre du projet MEREN ((Mobilisation des ressources en eau des micro-régions

Est et Nord) dont les premiers travaux devraient démarrer en 2026. Il permettra de desservir en eau brute les communes allant de Saint-Denis à Saint-Benoit et favoriser ainsi le développement de l'irrigation et la préservation du foncier agricole sur plus de 5 000 ha.

S'ajout à cela le Programme départemental opérationnel pour l'accès à l'eau dans les Hauts (PRODEO) qui permettra, à terme, d'irriguer plus de 9 000 ha, soit environ 2 000 exploitations.

2 questions à

Amélie Navarro, responsable de la Cellule exploitation périmètres (Département)

Comment est né le projet d'Irrigation du littoral ouest ?

Le Département est parti d'un constat, l'inégalité des ressources en eau entre l'Est et l'Ouest. C'est pour cela que la Collectivité a initié en 1983 ce chantier dans l'objectif de participer à la réduction du déficit chronique d'eau et ainsi permettre le développement agricole, industriel et économique de cette zone à fort potentiel (Le Port, la Possession, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu). Ce chantier s'est achevé en 2016

Comment s'articule cette redistribution des ressources en eau ?

L'eau est captée à travers 4 ouvrages, traverse 30 km de galeries et arrive au niveau d'un réseau de tête situé à Mon Repos à la Plaine Saint-Paul. 8 antennes en refoulement, 40 réservoirs et 35 stations de pompage assurent la distribution. Je précise que l'eau prélevée pour le transfert ne concerne que l'eau qui n'a pas été mobilisé pour l'alimentation en eau des Salaziens.





Plan 1 million d'arbres

LES FAZSOI S'ENGAGENT



Pas moins de 500 pié d'bwa pour la caserne Lambert. C'est l'ambition d'une convention signée le 13 décembre 2024 entre Cyrille Melchior, Président Conseil départemental et le Général Jean-Marc Giraud, Commandant supérieur des Forces Armées dans la Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSOI) dans le cadre du plan départemental 1 million d'arbres.

Bois de jolie cœur, bois de senteur blanc ou encore bois de nèfle, au total, une quinzaine d'espèces indigènes et endémiques de La Réunion occupe désormais une parcelle de la coulée verte qui part du quartier Lambert à la Redoute à Saint-Denis.

"L'engagement des FAZSOI dans ce projet est pour nous un symbole très fort de volonté commune de soutenir la résilience de notre île coûte que coûte. Ce partenariat a vocation à s'inscrire dans la durée puisqu'un programme d'actions sera défini conjointement, associant un large panel de partenaires engagés à nos côtés", a tenu à souligner Cyrille Melchior. .

A noter que le premier arbre planté porte le nom du Caporal Alexandre Rivière, soldat réunionnais mort pour la France sur les théâtres des opérations en Afghanistan.

Depuis le lancement du P1MA en 2019, plus de 300 000 plants ont été mis en terre grâce à la mobilisation de 25 associations, de 13 communes et de 8 partenaires publics du Département. L'objectif du million sera atteint d'ici 2028.

Belvédère du Maïdo

Un des plus beaux panoramas des hauts de La Réunion

Une vue unique sur les plus hauts sommets de l'île comme la Roche Écrite, le Grand Bénare, le Cimendef ou encore le mythique Piton des Neiges, voilà le spectacle majestueux qui s'offre à tous les Réunionnais du côté de Maïdo. Le site réaménagé est de nouveau accessible depuis décembre.

C'est désormais cinq points de vue dont quatre belvédères et un nid dont bénéficie l'emblématique site du Maïdo. Les belvédères des orangers, de Roche Plate, du Souffleur, le Grand belvédère et le Nid offrent autant de possibilité de plonger dans les plus paysages de notre île.

Et les amoureux de la nature ne s'y trompent pas, ils sont plus de 350 000 à venir visiter l'un des joyaux de La Réunion. *"Ce site méritait des aménagements à la hauteur de son caractère exceptionnel",* explique Cyrille Melchior, Président du Département.

Un aménagement avec une sécurité optimale puisque toutes les barrières actuelles ont été remplacées par un nouveau garde-corps en acier corten, surmonté d'une lisse ornementale en tamarin. Les belvédères du Nid et du Souffleur ont été traités en pierre sèche.

Pour améliorer le cheminement, une boucle de promenade a été créée et les personnes à mobilité réduite bénéficient désormais d'un accès au site.

Ce chantier exemplaire a aussi permis à un public éloigné de l'emploi de prendre part à cette valorisation.

Ces aménagements ont bénéficié du soutien financier de l'Europe et de la Région Réunion pour un coût total d'1 million d'euros.



College of Legends

UN CONCOURS D'ESPORT POUR LES COLLÉGIENS

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a officialisé en 2018 l'existence d'un « gaming disorder » (trouble du jeu vidéo). Un trouble qui peut se transformer en addiction. Pour éviter cette dépendance, le Département met en place un concours de jeux et d'échanges sur le support du gaming. 8 collèges vont s'opposer, avec une finale prévue le 10 juin dans l'hémicycle du Palais de la Source.



Les collèges retenus

Bory de Saint-Vincent	(Saint-Philippe)
Achille Grondin	(Saint-Joseph)
Hegesippe Hoarau	(Saint-Louis)
Beauséjour	(Sainte-Marie)
Edmond Albius	(le Port)
Paul Hermann	(Saint-Pierre)
Raymond Vergès	(La Possession)
Hippolyte Foucq	(Sainte-Suzanne)

College of Legends, le nouveau concours d'esport basé sur le célèbre jeu League of Legends a été officiellement lancé le 19 février dernier par le Département. Un lancement en présence des associations de gaming partenaires (Gaming la Kour, Mils, Rising Sun et make Your Clutch) et la marraine du concours, la streameuse et youtubeuse KaroViper.

Huit collèges de l'île s'affronteront à distance à compter du 21 avril avec au minimum deux équipes mixtes, composées de 5 élèves de 4^e.

Avant cela, c'est toute une organisation au sein des établissements scolaires qui est mise en place. Les collégiens bénéficient d'un accompagnement et d'un cadre éducatif basés sur des ateliers durant le temps périscolaire. Les informaticiens du Département interviendront également.

Les collèges doivent obligatoirement faire appel aux associations de lutte contre les addictions et des professionnels de santé lors de ces ateliers, leur présentant le jeu et les mécaniques du jeu sur lequel se déroule le concours.

Les objectifs sont nombreux comme construire des relations avec les autres, sensibiliser sur les risques d'une pratique de jeu qui peut devenir malsaine et malade lorsqu'elle n'est pas encadrée. Il s'agit aussi d'encourager l'esprit d'équipe et de gérer les échecs

Chaque établissement a reçu une dotation de 2 500 euros et le collège gagnant remportera un prix de 1 500 euros pour le premier, 1 000 euros pour le second et 500 euros pour le troisième.

Zoom sur un projet BIC



Signalétique Tour Létan Sin Pol

C'est l'un des projets qui a reçu le soutien du Département à travers la 2^e édition du Budget d'Initiative Citoyen (BIC). Une dotation de 20 000 € pour favoriser la connaissance du patrimoine historique, culturel et naturel du Tour Létan Sin Pol.

Ce projet porté par l'association Tour Létan Sin Pol consiste en la mise en place d'une signalétique devant les sites du patrimoine historique, culturel et naturel du secteur. Il s'agit de valoriser les richesses de ce territoire en réservant une grande place à l'oralité avec des enregistrements sonores à certains endroits.

L'objectif est de permettre aux visiteurs d'avoir une meilleure connaissance de cet espace qui est à la fois le berceau du peuplement de La Réunion et la plus grande zone humide des Mascareignes, précieux et fragile.

Plusieurs partenaires participeront à ce projet, les acteurs du territoire, les habitants, la Réserve naturelle de l'Étang Saint-Paul, le département patrimoine de l'Université, l'école d'architecture...

« Grâce au BIC, nous pouvons développer notre projet qui impliquera les citoyens », précise  Julien Aure, membre de l'association Tour Létan Sin Paul.

Résidence d'artiste

FABRICE URBATRO, GRAPHISTE ET AUTEUR DE BANDE DESSINÉE

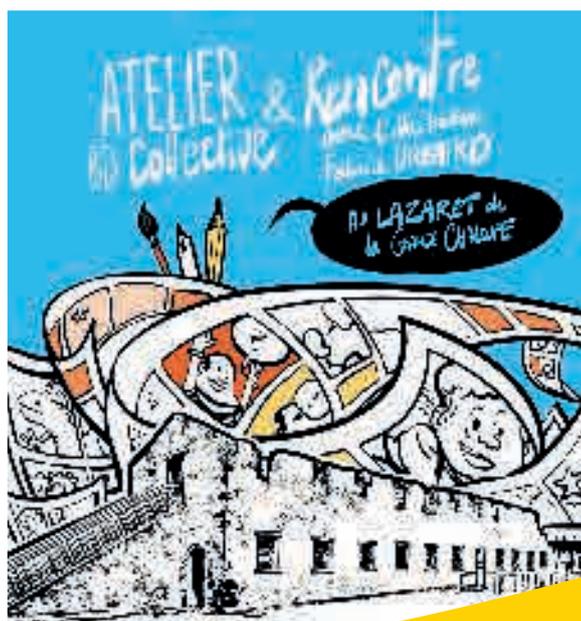
Il a commencé à dessiner à l'âge de 4 ans. Depuis, il s'est fait connaître avec une bande dessinée Néfset Kat qui se décline en trois tomes. Fabrice Urbatro investit le Lazaret de la Grande Chaloupe pour une résidence d'artiste. Plusieurs rencontres notamment avec les scolaires sont prévues de mars à mai 2025.

Son œuvre s'adresse à tous les publics. Fabrice Urbatro, l'auteur des albums de Néfset Kat, les grandes dates de l'histoire de La Réunion, Histoire de La Réunion-Clé pour comprendre le présent ou encore Sentié sucré salé dévoilera les secrets de son art de mars à mai avec des rencontres et des ateliers BD. Fabrice Urbatro est tombé dans cet univers tout petit, il n'a donc plus besoin de potion magique pour produire des dessins qui se composent d'une palette de couleurs grâce à son logiciel de gestion de la colorimétrie. Il dessine non stop et intègre très jeune le fanzine, Le Cri du Margouillat. En avril 2012, il remporte le Prix de la bande dessinée de La Réunion. En 2014, il fonde avec Aurélie Cottin, le 1^{er} magazine jeunesse à La Réunion « Babook magazine » pour les 6-12 ans. L'auteur travaille actuellement à la suite de Néfset Kat, le tome 4 tout en peaufinant un projet de bande dessinée sur une île de La Réunion projetée en 2080.



“La finalité de cette résidence est l'inauguration le 17 mai lors de la Nuit des Musées d'une exposition de planches dessinées sur la thématique de l'engagement. Je me suis surtout intéressé à la période 1933 qui marque la fin de l'engagement avec l'histoire des derniers engagés en provenance de l'île Rodrigues”,

explique l'artiste.



@Fabrice-Urbatro

Pour participer aux rencontres avec Fabrice Urbatro :

- Contactez le Lazaret
0262 20 03 23 / 0692 97 40 40
- Écrire à resa-lazaret@cg974.fr

Retour sur le Gran 20 Désanm

Une commémoration en hommage à nos ancêtres

Les 19 et 20 décembre 2024, le musée de Villèle a été le symbole de la fête de la Liberté avec deux jours de festivités dédiés à la mémoire des esclaves. Le site emblématique a accueilli une cérémonie en présence du Président du Département, Cyrille Melchior, du Préfet de La Réunion, Patrice Latron, des élus du Département et de nombreuses personnalités. Les associations qui travaillent en partenariat avec la Collectivité étaient aussi présentes. Une 7^e édition placée sous le signe de la solidarité et de l'ouverture au monde. Les milliers de visiteurs ont pu participer à des ateliers créatifs, déguster des plats traditionnels et plonger dans l'histoire à travers des expositions telles que « l'affaire Abby Guy, le combat d'une femme pour la liberté dans le Sud des États-Unis », l'occasion de rappeler que le Département multiplie les partenariats à l'international autour de la mise en lumière culturelle et scientifique de l'histoire de l'esclavage.



Prix Départemental de l'excellence LA JEUNESSE RÉUNIONNAISE EN LÉR

Récompenser l'innovation, la créativité et l'engagement des 18 à 29 ans, c'est l'objectif de la saison 2 du Prix de l'Excellence créé par le Département. Dix lauréats se sont vus décerner un prix en décembre dernier, l'occasion pour Président du Département, Cyrille Melchior, des vice-Présidents Béatrice Sigismeu et Gilles Hubert ainsi que les Conseillers départementaux Aurélien Centon et Fabiola Lagourde de saluer les parcours inspirants de ces jeunes.

41 projets de qualité ont été reçus dans le cadre de la 2^e édition du Prix Départemental de l'Excellence. Les participants devaient soumettre une vidéo de présentation d'une durée d'une minute mettant en avant leur talent, leur projet ou leur parcours exceptionnel. 3 600 votes ont permis de déterminer les gagnants des 5 catégories.

Le jury présidé par Sophie Arzal, vice-Présidente déléguée à la jeunesse, a désigné les lauréats parmi les deux

finalistes ayant recueilli le plus de voix, dans chacune des cinq catégories.

"Je suis bluffé par la qualité et la diversité de ces projets. Il y a beaucoup de créativité et je suis impressionné par le niveau et l'engagement de cette jeunesse réunionnaise. Le Département

se doit d'accompagner cette excellence qui anime La Réunion", a précisé Cyrille Melchior.

Chaque lauréat s'est vu remettre la somme de 1 000 euros afin de les encourager à poursuivre dans cette voie, et à montrer le chemin à d'autres jeunes.



LES LAURÉATS

Numérique : Matthieu Chambon

Produit péi : Coralie Quiriet

Environnement, tourisme et développement durable : Julie Cochard

Citoyenneté : Nirina Didat

« Coup de cœur » : Adeline Boyer

Portrait

Eilaroc, « le métissage de l'artisanat et de l'éco-crédation »



De La Réunion à la Fashion Week de New-York, le rêve un peu fou de Coralie Quiriet s'est réalisé. Cette jeune créatrice de mode de 25 ans s'est déjà taillée une petite notoriété. Elle participe désormais aux plus grands défilés de la planète mode.

"À 21 ans j'ai eu l'audace de lancer ma propre marque de bijoux, de vêtements, d'accessoires et de décoration artisanale. Je souhaite mettre à l'honneur le savoir-faire local, l'identité de l'île à travers une mode créative et éco-responsable. Un projet que je porte dans mon cœur en travaillant l'upcycling. C'est une passion que je partage en formant des stagiaires à ma vision de la mode."

Des vêtements qui naissent grâce à la récupération et les fibres naturelles de notre île. Coralie Quiriet a participé à des défilés internationaux à New-York et à Paris. Le 22 février dernier, Eilaroc a présenté sa collection "Bonbon Cravate" à Londres. *"C'était incroyable ! J'étais accompagné d'une stagiaire réunionnaise en Ecole supérieure de mode. Ça a été une super expérience que j'ai pu réaliser notamment grâce au prix Départemental de l'Excellence que j'ai reçu."*



Juline Turpin « IL FAUT ÉCOUTER LA PAROLE DES JEUNES »

Juline Turpin en classe de 3^e au collège de Bassin Bleu à Saint-Benoit a été élue Présidente du Conseil départemental des jeunes (CDJ) en décembre dernier. Une élection qui s'est déroulée en présence de la Conseillère départementale en charge de l'éducation, Sabrina Tionhoué. La jeune collégienne veut s'attaquer à plusieurs causes dont l'une qui lui tient vraiment à cœur, la santé mentale des jeunes.

Comment s'est passée votre élection ?

J'ai été élue présidente du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) le jeudi 5 décembre 2024 dans l'hémicycle du Palais de la Source, à Saint-Denis. Il y a préalablement, quelques mois à l'avance des réunions préparatoires. Les conseillers souhaitant se présenter se regroupent autour de Jessie Robert, la responsable du CDJ. Il y a plusieurs intervenants comme des professionnels du théâtre. Pendant une journée nous sommes préparés à la prise de parole. Nous nous entraînons à parler avec un micro, à gérer le stress et nous modifions et finalisons nos discours.

Ensuite arrive l'élection. Le président du CDJ ouvre d'abord la séance, et un compte rendu des actions portées sur l'année est fait. Les candidats font ensuite chacun leur discours. C'est une expérience très enrichissante pour tous les candidats. Je trouve qu'il est très important d'écouter les jeunes, car nous sommes l'avenir, nous sommes les citoyens de demain, et si nos avis et notre vision des choses ne sont pas pris en compte, nous ne vivrons pas comme souhaité. En règle générale, je pense que nous ne sommes toujours pas écoutés comme nous devrions l'être. C'est pourquoi le CDJ est une instance importante pour que nous puissions exprimer nos idées.



Juline Turpin, accompagné du 1^{er} vice-Président Kendrick Paphos et de la 2^e vice-Présidente Angélique Técher.

En tant que présidente, quels sont les dossiers que vous souhaitez défendre ?

La cause qui me tient le plus à cœur est la santé mentale des jeunes. J'aimerais que des clubs d'écoute soient présents dans chaque collège de l'île, et que d'autres actions soient organisées pour pouvoir libérer la parole des jeunes. Je souhaiterais aussi défendre les causes de l'utilisation responsable des réseaux sociaux et d'une valorisation du patrimoine. Nous travaillons également avec les bureaux des quatre commissions (ouest, est, nord, sud) pour porter des actions propres à chaque secteur, comme par exemple le ramassage de déchets sur les plages, ou encore des visites d'enfants malades dans des hôpitaux.

Pouvez-vous nous parler de Juline, la collégienne ?

Je suis une personne très discrète. Sur le plan des études, je suis intéressée depuis maintenant quelques années par le journalisme. Je porte également beaucoup d'intérêt au droit. Je ne suis pas encore sûre du métier que je souhaiterais réellement exercer plus tard. Pour l'instant, je veux me consacrer pleinement à mon mandat de présidente du CDJ.

Groupe Majoritaire

Notre mobilisation collective demeure totale pour garantir que les textes législatifs apportent des solutions adaptées aux réalités de notre territoire.

En matière de lutte contre la vie chère, nous défendons l'élargissement du Bouclier qualité prix à de nouveaux produits (alimentation pour animaux, produits d'hygiène, équipements électroménagers et téléphoniques, pièces automobiles). Nous plaçons aussi pour des mesures garantissant une meilleure régulation du marché et la lutte contre les abus.

Nous demandons un meilleur financement de l'autonomie, pour faire face à la hausse des dépenses liée à l'accélération du vieillissement de la population. Nous souhaitons une adaptation du cadre législatif aux réalités ultramarines, intégrant notamment une augmentation des crédits alloués à la Ligne budgétaire unique pour la construction de logements, la facilitation des échanges interrégionaux ou encore l'instauration d'une meilleure transparence dans l'accès aux marchés publics, garantissant aux entreprises locales une plus grande équité dans les appels d'offres.

L'ensemble de ces sujets a été évoqué avec les sénateurs Stéphane Fouassin et Viviane Malet, qui ont fait part de leur détermination à porter ces dossiers au Parlement. Nous continuerons à agir, à échanger et à défendre les intérêts de La Réunion au sein des instances nationales.

Pour le Groupe Majoritaire, Cyrille Melchior

Groupe Alliance Réunion des Territoires

Urgence : tirer les leçons du cyclone Garance

Le cyclone Garance a montré les faiblesses de l'adaptation aux changements climatiques à La Réunion. Depuis de nombreuses années, des voix réunionnaises appellent à une adaptation de notre territoire aux effets du dérèglement climatique, tant par l'intensification des cyclones que par les sécheresses à venir. Il ne fait aucun doute que La Réunion aura du mal à chaque catastrophe d'ampleur à répondre aux besoins de la population, en raison des budgets de plus en plus contraints des collectivités. Pourtant l'adaptation et la prévention aux risques climatiques sont absolument indispensables. Dans ce cadre, l'aménagement, l'urbanisation, la construction de logements... doivent être réalisés en tenant compte de notre situation en milieu tropical. Des règles et des normes doivent être revues pour assurer la plus grande sécurité possible des habitants et le développement économique. C'est cela notre responsabilité collective aujourd'hui.

Groupe Une ambition pour le Département

Notre groupe vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 !

Nous œuvrons pour une société plus juste et attendons du Département des mesures bien plus concrètes :

- Soutenir le pouvoir d'achat des familles et favoriser la réussite éducative des enfants : nous proposons de construire de nouveaux collèges afin de désengorger ceux qui accueillent plus de 1 000 élèves. Cette mesure vise également à améliorer le climat scolaire.
- Mettre en place progressivement la cantine à 1 € pour tous, au même titre que les lycéens et les étudiants.
- Protéger les plus fragiles : nous demandons un plan d'urgence pour la construction d'hébergements d'urgence, en lien avec l'État et les autres collectivités.
- Améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap : il est urgent de redécentraliser la MDPH dans chaque micro-région. Cette mesure permettrait de réduire les délais d'attente pour la reconnaissance du handicap.

Engagés, nous continuerons à agir pour ZOT !

Groupe Union Nord Est

Les régions Nord et Est étaient particulièrement meurtries par le cyclone Garance. Face à ce cataclysme, le Département s'est fortement mobilisé pour accompagner la population et les agriculteurs en détresse. La Collectivité a également réussi à remettre rapidement en état les routes et les collèges avant la rentrée scolaire. Cet élan de solidarité s'est aussi manifesté par la présence des élus de notre groupe, dont Jean-Marie Virapoullé, Jeannick Atchapa, Sidoleine Papaya et Viviane Ben Hamida qui ont accompagné le Président Cyrille Melchior et le Préfet, venus à la rencontre des habitants de Saint-André, de Bras-Panon et de Salazie. Nous maintenons nos efforts de solidarité à travers les mesures concrètes comme le CAPAH et l'accompagnement des agriculteurs. Sans oublier les nouveaux dispositifs du fonds d'aide d'urgence, permettant aux familles sinistrées de bénéficier jusqu'à 500€ pour le remplacement des appareils électroménagers par exemple ; ou encore l'aide financière exceptionnelle de réparations d'urgence en lien avec la SPLAR, allant jusqu'à 3000€ par opération. Le Département reste aux côtés des Réunionnais au quotidien.

Groupe Solidarité Citoyenne

Notre groupe maintient son cap ! Plus que jamais engagé dans la mise en œuvre d'actions en faveur de l'éducation à l'environnement, le Département a pu accompagner la ville de Saint-Louis dans l'organisation d'un festival ornithologique à l'Étang du Gol. Une première édition qui a réunie petits et grands.

Par ailleurs, nous continuons à nous mobiliser aux côtés des personnes les plus vulnérables. Nous avons été ravis d'inaugurer les nouveaux locaux de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) à L'Entre-Deux.

Aussi, nous avons participé activement à l'amélioration du dispositif d'aide concernant les transferts sanitaires. En réponse aux difficultés de nombreux réunionnais, la couverture des dépenses pour la prise en charge d'un second accompagnant (billet, et hébergement) est maintenant possible. En ce sens, une astreinte 24h/24 et 7j/7 a également été mise en place. L'accompagnement des réunionnais dans les épreuves difficiles de la vie est une de nos priorités.

Groupe Tampon Avenir

Pauvreté, chômage, isolement, problèmes de mobilité et de logement...de nombreux jeunes tamponnais rencontrent de graves difficultés au quotidien.

Le rôle des éducateurs de rue est primordial pour leur venir en aide et leur proposer un accompagnement. Dans le cadre du PST2, le Conseil départemental a apporté son soutien à la commune du Tampon de 2021 à 2024 pour le déploiement du dispositif d'éducateurs de rue à la Châtoire, dans le centre-ville, à Trois Mares et à la Plaine des Cafres.

Il ressort de ce dispositif un taux d'accompagnement de 77% et un taux de sorties positives de 30%, caractérisées par l'obtention d'un emploi, l'intégration en formation, l'accès aux droits ou encore l'accès à un logement.

La commune du Tampon tient à remercier le Conseil départemental pour son engagement aux côtés des jeunes tamponnais.

Groupe l'Humain au cœur de nos actions

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir leur contribution.

SIA 2025 UN NIVEAU D'EXCELLENCE REMARQUABLE !



Le talent réunionnais, le savoir-faire local, et l'excellence de nos produits ont été très largement récompensés cette année avec une moisson de médailles exceptionnelle : 25 en or, 25 en argent et 5 de bronze. Un palmarès qui vient attester de la montée en gamme significative des produits transformés issus de l'agriculture réunionnaise.



"Avec 55 médailles décrochées dont 25 en or, La Réunion a fait une véritable démonstration de la force de son talent, la force de son unité, la force de sa capacité à rayonner sur le plan national et international. Le Département de La Réunion est fier et heureux de conduire cette délégation qui fait vibrer Paris et qui donne à cette 61^e édition une saveur si particulière. Bravo à toutes nos productrices et à tous nos producteurs ! Vive La Réunion de l'excellence !"

Cyrille Melchior, Président du Département

25

ISAUTIER

- Rhum vieux Apollonie 10 ans
- Rhum vieux Louis & Charles 15 ans

RIVIÈRE DU MÂT

- Rhum arrangé coco
- Rhum très vieux traditionnel 15 ans
- Rhum très vieux agricole OPUS 5
- Rhum très vieux 3 ans

RHUM MÉTISS

- Rhum arrangé mangue José
- Rhum arrangé letchis

RHUM MAMZEL

- Rhum arrangé gingembre-épices

NOU TI L'ARRANZÉ

- Rhum arrangé coco-vanille
- Rhum arrangé banane flambée

LA BCD SAS

- Rhum arrangé banane
- Rhum arrangé fraises

BRASSERIE DALONS

- Bière SOUR (citron 4 saisons, passion, thé de Grand Coude)
- Bière IPA (Fruits tropicaux & agrumes)

CONFITURIERS DE LA REUNION

- Confiture extra d'ananas-citrons verts
- Confiture extra de banane-fruit de la passion

RÉGAL VANILLE ROULOF MATTHIEU

- Confiture de mangue-passion-vanille
- Confiture fraises

COUTURIER LANTONIRINA FRANCIA

- Confiture papaye-fruit de la passion

JEAN-CHARLES NAGOU

- Confiture letchis-framboise

JULIE PATCHANE-LACANE

- Crèmeux d'ananas bio

PROVANILLE

- Vanille conventionnelle IGP

FEKLER

- Miel toutes fleurs

25

ISAUTIER

- Rhum vieux 7 ans
- Rhum arrangé ananas victoria épicé
- Rhum barrik

SAVANNA

- Rhum traditionnel Grand Arôme lontan
- Rhum traditionnel Brun métis

RIVIÈRE DU MÂT

- Très vieux rhum traditionnel VSOP

RHUM CHARRETTE

- Rhum traditionnel 49°

CHATEL

- Punch coco

RHUM MÉTISS

- Rhum arrangé citron vert-passion
- Rhum arrangé vanille Bourbon
- Rhum arrangé banane flambée
- Punch planteur

RHUM MAMZEL

- Rhum arrangé géranium Rosat
- Rhum arrangé manque-passion
- Rhum arrangé letchis-vanille

NOU TI L'ARRANZÉ

- Rhum arrangé ananas-coco grillé

BRASSERIE DALONS

- Bière STRONG IPA
- Bière blanche (gingembre)

CONFITURIERS DE LA REUNION

- Confiture extra d'ananas Victoria à la crème de coco
- Confiture extra de mangue José-fruit de la passion

- Confiture extra de letchis-framboise

COCO PASSION

- Confiture citrons 4 saisons-vanille IGP

- Confiture papaye-fruit de la passion

BERNARD SAVREUX

- Confiture mangue-passion

SAINT-LAMBERT

- Vanille bio domaine de Bellevue

5

ISAUTIER

- Rhum blanc

NOU TI L'ARRANZÉ

- Rhum Arrangé citron galet-vetyver

JEAN-CHARLES NAGOU

- Confiture abricot sans noyau

- Confiture mangue-passion

- Confiture citron - citron caviar - combava - tangor - mandarine





**AGIR ENSEMBLE
MAINTENANT
POUR PRÉSERVER
NOTRE AVENIR**

RETROUVEZ
TOUTES NOS
ACTIONS SUR
DEPARTEMENT974.FR

Rendez-vous **citoyen**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

#40 • MARS 2025

SUPPLÉMENT

NOS COMPÉTENCES





Cyrille MELCHIOR
Président
Canton n° 17

LA COMMISSION PERMANENTE



Serge HOAREAU
1^{er} Vice-Président
Canton n° 22



Laurence MONDON
2^e Vice-Présidente
Canton n° 24



Jean-Marie VIRAPOULLÉ
3^e Vice-Président
Canton n° 5



Béatrice SIGISMEAU
4^e Vice-Présidente
Canton n° 21



Rémy LAGOURGUE
5^e Vice-Président
Canton n° 23



Flora AUGUSTINE-ETCHEVERRY
6^e Vice-Présidente
Canton n° 15



Bruno DOMEN
7^e Vice-Président
Canton n° 14



Sophie ARZAL
8^e Vice-Présidente
Canton n° 7



Jeannick ATCHAPA
9^e Vice-Président
Canton n° 6



Augustine ROMANO
10^e Vice-Présidente
Canton n° 25



Éric FERRÈRE
11^e Vice-Président
Canton n° 1



Camille CLAIN
12^e Vice-Présidente
Canton n° 16



Gilles HUBERT
13^e Vice-Président
Canton n° 3



Thérèse FERDE
14^e Vice-Présidente
Canton n° 20



Philippe POTIN
15^e Vice-Président
Canton n° 21



Sabrina TIONHOUÉ
Membre
Canton n° 22



Dominique GONTHIER
Membre
Canton n° 24



Adèle ODON
Membre
Canton n° 17



Jean-François PAVET
Membre
Canton n° 16



Sidoleine PAPAÏA
Membre
Canton n° 6



Jean François NATIVEL
Membre
Canton n° 19



Eglantine VICTORINE
Membre
Canton n° 19



Aurélien CENTON
Membre
Canton n° 18



Valérie RIVIÈRE
Membre
Canton n° 23



Jean-Louis PAJANIÈVE
Membre
Canton n° 20



Louise SIMBAÏE
Membre
Canton n° 1



Jean-Yves LANGENIER
Membre
Canton n° 2



Brigitte ADAME
Membre
Canton n° 11



Jean-François HOAREAU
Membre
Canton n° 10



Inelda LEVENEUR
Membre
Canton n° 13



René SOTACA
Membre
Canton n° 4



Monique ORPHÉ
Membre
Canton n° 9



Bruno ROBERT
Membre
Canton n° 8



Jeanne HOARAU
Membre
Canton n° 18



Pascal MANGUÉ
Membre
Canton n° 15



Fabiola LAGOURDE
Membre
Canton n° 3

 Vice-Président(e)

 Membre de la Commission Permanente



Brigitte ABSYTE
Conseillère Départementale
Canton n° 14



Julie AROUBANI
Conseillère Départementale
Canton n° 4



David BELDA
Conseiller Départemental
Canton n° 11



Alexandra CLAIN
Conseillère Départementale
Canton n° 12



Augustin CAZAL
Conseiller Départemental
Canton n° 7



Nassimah DINDAR
Conseillère Départementale
Canton n° 10



Isabelle ÉRUDEL
Conseillère Départementale
Canton n° 2



Gérard FRANÇOISE
Conseiller Départemental
Canton n° 9



Amandine HOAREAU
Conseillère Départementale
Canton n° 8



Virgile KICHENIN
Conseiller Départemental
Canton n° 12



Harry MUSSARD
Conseiller Départemental
Canton n° 13



Viviane PAVET BEN HAMIDA
Conseillère Départementale
Canton n° 5



Albert GASTRIN
Conseiller Départemental
Canton n° 25

ÉDITORIAL



Les lois de décentralisation confèrent un certain nombre de missions au Conseil départemental.

En tant que « chef de file de l'action sociale », le Département œuvre fortement à amener de la solidarité en faveur des plus fragiles, notamment les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les enfants pris en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance. Ces publics sont accompagnés dans le cadre des compétences obligatoires du Département.

Mais, le Conseil départemental va au-delà de ces missions essentielles afin de favoriser la cohésion sociale et sociétale. Nous soutenons les familles, nous luttons contre les violences intrafamiliales. Nous avons un regard attentif et bienveillant en faveur de la jeunesse en quête de réussite éducative ou de repères sur le chemin de l'insertion. Nous créons les conditions de la dignité qui passent notamment par la lutte contre l'habitat insalubre et l'aide alimentaire. Nous sommes aux côtés de chaque citoyen, dès le plus jeune âge, au plus près de leurs besoins.

Le Département aménage aussi le territoire, comme en témoigne notre patrimoine départemental-domanial qui couvre près de 40 % de l'île. Ce patrimoine est une richesse de biodiversité qu'il nous appartient de préserver, mais aussi de valoriser à travers une politique environnementale et touristique ambitieuse, cohérente et durable.

Nous assurons aussi la gestion des infrastructures essentielles, notamment les 735 km de routes départementales qui sillonnent toute l'île et que nous nous aménageons et sécurisons quotidiennement. Le Département, a également en charge l'aménagement et l'entretien des 78 collèges publics de l'île, mobilisant plusieurs millions d'euros et près de 1 200 agents techniques territoriaux d'établissement d'enseignement.

Le Département participe également à nourrir La Réunion, étant le chef de file de la politique agricole, afin d'accompagner au mieux nos agriculteurs et de valoriser comme il se doit nos produits péi tout en sécurisant davantage l'alimentation en eau pour tous.

Notre engagement s'étend aussi aux domaines de la culture, du sport et de la coopération. Nous faisons rayonner notre histoire et notre patrimoine, soutenons la démocratisation de la pratique sportive et accompagnons nos athlètes vers l'excellence. Nous réaffirmons également le rôle de La Réunion en tant que terre de métissage, ouverte sur le monde.

Le Département, à travers ses missions obligatoires et facultatives, participe à construire La Réunion d'hier, d'aujourd'hui, et de demain : une île solidaire, bienveillante et résiliente. C'est dans cette dynamique que nous portons un ambitieux plan de transition écologique et solidaire, destiné à relever les défis environnementaux majeurs de notre temps.

Ce supplément vous présente tout ce que le Département fait pour vous au quotidien, grâce à un engagement constant de ses 50 Conseillers départementaux et de ses 6 000 agents, soucieux de contribuer au développement du territoire et à l'épanouissement humain.

Cyrille Melchior.

Président du Conseil départemental



Personnes âgées et/ou en situation de handicap

POUR L'INCLUSION ET LE « BIEN VIEILLIR »

En tant que chef de file de l'action sociale, le Département assure la prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, deux publics qui ont besoin d'un accompagnement renforcé. L'objectif est de favoriser le bien-vieillir de nos aînés, qu'ils puissent notamment continuer à vivre chez eux, dans un environnement sécurisé et bienveillant. Pour les personnes en situation de handicap, il s'agit d'assurer le meilleur accompagnement possible, pour leur autonomie et leur pleine inclusion dans la société.



LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement
- Aide ménagère légale
- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Transport scolaire des élèves et étudiants handicapés
- Accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'alzheimer (ou d'une pathologie apparentée)
- Hébergement en maison de retraite
- Accessibilité du patrimoine départemental, dont certains sentiers

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Pass loisirs pour les personnes en situation de handicap
- Pass transport pour les personnes en situation de handicap
- Chèque santé pour les personnes âgées
- Aide ménagère facultative
- Répit Repos pour soulager les aidants
- Maisons des accueillants familiaux (MAF)
- Création d'une Cécibase
- Soutien aux associations et clubs de 3^e âge

Habitat

LA DIGNITÉ PAR LE LOGEMENT

Se loger est une condition primordiale de la dignité de chaque individu. Même si la politique du logement n'est pas une compétence directe, le Département y intervient à travers ses actions sociales. Il met par exemple en œuvre, avec l'Etat, le Plan d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. L'essentiel des dispositifs est ainsi déployé de manière volontariste par la Collectivité.

LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Fonds de Solidarité pour le Logement

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Amélioration de l'habitat
- Aide à la régularisation du statut d'occupant
- Aide à l'accession à la propriété des locataires du parc social locatif



Petite Enfance

PROTÉGER LES FAMILLES

Le Département participe à l'accompagnement des enfants et de leurs familles. Il travaille notamment au développement de l'offre d'accueil de jeunes enfants, à la qualité de cet accueil, à la formation des professionnels, au soutien à la parentalité, au parcours des familles et à l'inclusion des enfants porteurs de handicap.



LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Centres de protection maternelle et infantile
- Centres de planification familiale
- Agrément d'assistant maternel
- Autorisation d'ouverture d'Établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Chèque Marmailles
- Aides à la création de Maisons d'assistants maternels
- Week-end parentalités
- Opération Premières pages
- Dispositif de TISF (Technicien Intervention Social Familial) périnatalité

Violences intrafamiliales (VIF)

LUTTER SANS RELÂCHE

La lutte contre les violences intra-familiales est une priorité majeure du plan de mandature 2021-2028. La Collectivité a notamment coconstruit un plan départemental de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales en direction des enfants, qui permet de renforcer la détection de victimes et de garantir leur prise en charge.

LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Recueil et traitement des Informations Préoccupantes
- Actions et mesures de prévention
- Accompagnement social et éducatif
- Prise en charge des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance
- Relais familiaux

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- 14 Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie
- Soutien au tissu associatif et aux structures en charge de la mise à l'abri des personnes victimes de violences
- Conventionnement avec des taxis et VTC pour la mise à l'abri d'urgence



Aide sociale

INFORMER ET SOUTENIR FACE AUX DIFFICULTÉS

En tant que collectivité des solidarités, le Département gère de nombreuses prestations sociales, générales ou spécialisées, afin de mieux informer nos concitoyens sur leurs droits et aider les plus fragiles à faire face aux difficultés de la vie.

LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP)
- Accompagnement des ménages face aux difficultés ou au maintien dans le logement

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Chèque d'accompagnement personnalisé alimentation-hygiène
- Aide à l'accompagnement des personnes médicalisées dans l'Hexagone (0 808 800 247)
- Rapatriement des dépouilles mortelles (0262 974 777)
- Caravane d'accès aux droits et à l'information
- Forum territorialisé de l'action sociale et de l'insertion
- Soutien aux acteurs de l'aide alimentaire

Jeunesse

PRÉPARER L'AVENIR AVEC ET POUR NOS JEUNES

La jeunesse est une priorité pour le Département. Au-delà de ses missions de protection de l'enfance, il mène de nombreuses actions visant à favoriser leur éducation à la citoyenneté, leur éveil et leur autonomie. La politique départementale vise l'épanouissement, l'enrichissement et l'ouverture des jeunes Réunionnais vers l'extérieur.

LA MISSION OBLIGATOIRE

- Fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ)

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Révèl out talent
- Cellule d'insertion par l'innovation (CIPI)
- Prix départemental de l'excellence
- Académie des Dalons
- Nouveau Pack jeune citoyen (NPJC)
- Insertion par la mobilité professionnelle via le CNARM
- Bourse départementale
- Mise à disposition d'un contingent de logements à la Cité internationale universitaire de Paris
- Bourse doctorale

Insertion des publics bénéficiaires du RSA

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À CHAQUE PROJET

En tant que chef de file de l'action sociale et de l'insertion, le Département pilote la politique d'insertion en faveur des bénéficiaires du RSA. À ce titre il a notamment en charge l'élaboration du Programme départemental d'insertion. L'objectif de ce document est de guider la mise en œuvre sur le territoire de l'ensemble des mesures d'insertion menées par les partenaires en direction des Réunionnais afin de les accompagner au mieux vers une intégration socio-professionnelle durable.

LA MISSION OBLIGATOIRE

- Accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du RSA

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Financement des contrats aidés (Parcours Emploi Compétences et Contrats à Durée Déterminée D'Insertion) et des projets collectifs d'insertion
- Aides à la création d'entreprise pour les publics en insertion (PREFACE, ADEN, Tremplin pour l'activité des jeunes, Tremplin pour l'activité des gramounes)
- Aide Financière à l'insertion
- Tremplin pour l'insertion
- Insertion par les métiers de l'environnement
- Insertion par les métiers de services à la personne
- Accompagnement global
- Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi- R+



Culture

LA DÉMOCRATIE CULTURELLE EN PRIORITÉ

Le Département a pour ambition de partager la culture partout où cela est possible. Pour ce faire, il met en œuvre une politique culturelle dynamique et volontariste qui dépasse son champ de compétence obligatoire relatif à la gestion des archives départementales. En plus du soutien à la création artistique et à la diffusion via des aides aux acteurs culturels : musique, théâtre, danse, arts visuels, audiovisuel, littérature et patrimoine, la Collectivité met aussi en place diverses opérations d'envergure pour restaurer ses équipements et ses sites patrimoniaux.

LA MISSION OBLIGATOIRE

- Gestion des archives départementales

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Aides aux acteurs culturels : artistes et associations
- Aide pour l'accès aux équipements culturels pour le public scolaire
- Organisation de résidences d'artistes : bourse de création et aide à la production
- Gestion et développement des équipements culturels départementaux : Iconothèque historique de l'océan Indien, Lazaret de la Grande Chaloupe, Musée historique de Villèle, Musée Léon Dierx, Artothèque, Muséum d'Histoire Naturelle, Musée du Sel, Bibliothèque départementale, Théâtre de Champ-Fléuri et Théâtre de Plein Air, Le Sud de Saint-Pierre.



Sport

LA RÉUNION, TERRE DE SPORTIFS ET DE CHAMPIONS

Le Conseil départemental s'engage dans le développement du sport à La Réunion, bien que cette compétence lui soit facultative. En valorisant le sport comme vecteur de cohésion sociale et de bien-être, il contribue à la dynamique sportive et au rayonnement de La Réunion aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau, régional, national et international.

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Aide au déplacement aérien pour les sportifs âgés de 12 à 18 ans
- Aide au sport et aux sportifs de haut niveau
- Aide aux clubs, ligues et comités
- Aide aux pôles de haut niveau
- Challenge sportif départemental des collèves et soutien à l'UNSS





Routes

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

Le Département veille à maintenir les meilleures conditions de circulation sur le réseau routier dont il a la charge.

Il assure l'entretien, la gestion et l'exploitation de 735 km de routes départementales et des ouvrages d'art qui s'y trouvent pour améliorer leur longévité et les conditions de circulation.

LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Entretien du réseau routier départemental

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Plan de suppression des radiers
- Aménagements cyclables
- Aménagement d'itinéraires existants
- Radars pédagogiques

Collèges

AGIR POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Département a la responsabilité des collèges publics, dont il assure la construction, la réhabilitation, l'entretien, l'équipement et le fonctionnement. Mais il favorise aussi l'éducation des collégiens à la citoyenneté, à l'autonomie, à l'ouverture au monde et les sensibilise au développement durable.

LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Construction et équipement des collèges
- Gestion des personnels techniques
- Organisation de la restauration scolaire
- Budget alloué aux établissements privés

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Conseil départemental des jeunes (CDJ)
- Passeport éducatif du collégien
- Divers concours : embellissement des collèges, sport...
- Transport pour découvrir des équipements culturels et des espaces naturels sensibles
- Développement et promotion du sport via l'UNSS

Aménagement INVESTIR POUR LE TERRITOIRE

Le Département est un acteur majeur de l'aménagement du territoire et du développement économique à travers son patrimoine départemental qu'il s'attache à valoriser. Depuis 2018, il soutient financièrement les communes dans leurs actions, grâce à la création du Pacte de Solidarité Territoriale (PST), puis du Pacte Département et Territoires (PDT). Ces pactes favorisent un accompagnement adapté aux besoins des Communes et des CCAS.

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- 280 M€ investis pour les communes entre 2018 et 2026
- Valorisation du golf de L'Etang-Salé
- Réhabilitation de l'Hôtel des Thermes à Cilaos
- Développement de la Zone arrière portuaire
- Réaménagement du Carré Rontaunay à Saint-Denis



Agriculture

VISER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le Département accompagne l'essor d'une agriculture réunionnaise forte. Ses dispositifs, comme le Plan Agripéi ou le Projet alimentaire territorial, visent à conforter les filières existantes, notamment pour répondre aux besoins du marché intérieur et atteindre la souveraineté alimentaire. La Collectivité accompagne aussi les exploitants dans la transition de leurs pratiques face au contexte de réchauffement climatique.

LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Analyse d'hygiène alimentaire et de santé animale
- Contrôle du morcellement des terres agricoles

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Financement d'unités de transformation
- Irrigation des terres agricoles
- Gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural : aménagement des terrains, modernisation des exploitations, encadrement technique...
- Aides à la relance des productions post événement climatique
- Soutien à la filière fruits et légumes
- Soutien à la filière plantes aromatiques
- Plan Agripéi 2030
- Label 100% Réunion
- Financement des Amapéi (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne)
- Organisation de marchés péi et du Village Réunion au Salon international de l'agriculture de Paris



Eau

SÉCURISER ET ÉQUILIBRER LE TERRITOIRE

Le Conseil départemental met en œuvre l'aménagement hydraulique de l'île, avec des équipements structurants (transfert des eaux, interconnexions, périmètres irrigués) permettant une répartition et une distribution équilibrée de la ressource sur l'ensemble de l'île.

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Analyse des eaux et de l'air
- Valorisation des eaux usées traitées
- Aménagements hydrauliques structurants
- Gestion globale de l'eau
- Réhabilitation de retenues collinaires



Environnement

PRÉSERVER ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Le Département a la charge de la politique de protection et de préservation des Espaces naturels sensibles et intervient sur de nombreux sujets comme la biodiversité, les déchets ou les chemins de randonnée.

LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Gestion des forêts départementales avec l'ONF
- Aménagement de 800 km de sentiers
- Gestion des Espaces naturels sensibles
- Lutte contre les espèces exotiques invasives
- Gestion du Service départemental d'incendie et de secours : lutte contre les feux de forêt, protection des biens et des personnes, plan de casernement, équipement...

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Plan climat Energie du Département de La Réunion
- Plan départemental 1 million d'arbres
- Aménagement d'aires de pique-nique
- Dotation biodiversité pour les collèges

Transition écologique

UN ENGAGEMENT EXEMPLAIRE POUR LA PLANÈTE

Pour réduire son empreinte carbone et lutter contre le réchauffement climatique, le Département a déployé une cinquantaine d'actions dans le cadre de son Plan de transition écologique et solidaire, entièrement volontariste. Avec pour objectif d'être éco-exemplaire et de participer à la conversion des politiques publiques.

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Verdissement du parc automobile
- Schéma des achats responsables
- Clause environnementale dans 100% des marchés publics
- Plan Négawatt de sobriété électrique
- Objectif zéro déchets
- Fête de la nature et Rendez-vous nature
- Budget d'initiative citoyenne
- Plan alimentaire territorial
- Label 100% Réunion
- Equipement des collèges en tables de tri contre le gaspillage
- Promotion de l'économie circulaire
- Actions de sensibilisation dans les collèges ou auprès du grand public
- Formation des agents à la Fresque du climat



Tourisme

LES HAUTS, ATOUPS TOURISTIQUES MAJEURS

Si la compétence tourisme est partagée entre l'État, les Régions, les Départements et les Communes, le Conseil départemental est propriétaire et gestionnaire de nombreux sites incontournables de l'île. Il en assure la protection et la mise en valeur, et il y favorise un accès du public qui soit durable et soutenable.

LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Gestion de 800 km de sentiers
- Valorisation du Jardin de l'Etat et du Jardin botanique de Mascarin
- Elaboration du Schéma directeur d'aménagement
- Reconstruction des éco-gîtes du Piton de la Fournaise et du Piton des Neiges
- Plan départemental des espaces, sites et itinéraires
- Gestion de 10 gîtes publics

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Gestion des thermes de Cilaos
- Aménagement des aires de pique-nique
- Création de la Route des musées et des jardins
- Participation au Comité réunionnais du tourisme
- Aménagement du belvédère du Maïdo

Coopération

RENFORCER LES LIENS AVEC LES PAYS VOISINS



La Réunion occupe une position stratégique au carrefour de l'Afrique, de l'Asie et des îles voisines. Bien que la coopération régionale ne soit pas une compétence obligatoire, la Collectivité s'y engage activement dans une démarche de solidarité et de co-développement. Cette dynamique renforce l'intégration de La Réunion dans son environnement géographique tout en valorisant son ancrage français et européen.

LES + DÉCIDÉS PAR VOS ÉLUS

- Subventions aux associations pour des projets de coopération dans plusieurs domaines : éducation, santé, souveraineté alimentaire, insertion des jeunes, francophonie, culture, sports, égalité femme/homme...
- Cofinancement de projets de mobilité des jeunes dans la zone océan Indien : missions de service civique à l'international, missions de Volontaires de Solidarité internationale, mobilité des apprentis



B I C

Budget Initiative Citoyenne

2025



Donnez vie à vos idées !

Qui peut participer ?

Citoyens, groupes de citoyens, associations, établissements scolaires.

Quel est l'objectif ?

Contribuer à améliorer le quotidien et le cadre de vie de son environnement.

Quelles conditions sont requises ?

Votre idée doit être 100 % locale, viser l'intérêt collectif des Réunionnais, être à but non lucratif et réalisable en 6 mois.

Les thématiques possibles ?

Transition écologique et solidaire, culture, patrimoine, action sociale, vie chère, mobilité, lutte contre les addictions, les discriminations et le harcèlement...

CALENDRIER

ÉTAPE 1

Appel à initiatives

MARS-MAI



ÉTAPE 2

Analyse en cours

JUIN-AOÛT



ÉTAPE 3

Vote en cours

SEPTEMBRE



ÉTAPE 4

Les lauréats

OCTOBRE



Rendez-vous sur la plateforme www.budgetcitoyen.departement974.fr

Avec vous, construisons des projets citoyens